IMMIGRATION

Le français agonise à Montréal . Les immigrants sont-ils responsables ?

Le français agonise ... Telle est la conclusion alarmante établie par de récentes études linguistiques. Les causes sont multiples et variées. Mais la plus cruciale reste, pour nous, celle de la mondialisation.



Par Mostafa BENFARES, Ph.D, chercheur autonome, enseignant de Français mostafama_2001@ yahoo.fr

vec ce recul inattendu, le français, comme langue officielle, n'est plus capable de rivaliser avec sa sœur jumelle l'anglais, langue des technologies et surtout du prestige.

Face à ce problème inévitable, et pour sortir de cet impasse contraignant, quelle politique linguistique a préparé le gouvernement à la suite des recommandations proposées par la Commission Bouchard et Taylor (B&T) ?

Personnellement, j'ai commencé à m'intéresser à la question des accommodements et à son application au Québec en 2003, pendant mon séjour pour études à Genève.

Les accommodements de part et d'autre de l'Atlantique..

Invité un jour par des amis qui résident à Paris, j'avais eu l'occasion de visiter le Louvre, Notre-Dame de Paris, L'Institut du Monde Arabe et bien d'autres. En admirant la Seine à bord d'un bateau-mouche, mes amis me parlaient de la Commission Stasi, une Commission de réflexion sur l'application du principe de la laïcité, mise sur pied à l'époque par le président Jacques Chirac.

Après une longue et fructueuse discussion où l'on a abordé des problèmes culminants comme celui de l'identité en mouvement, de l'altérité et les enjeux de la diversité culturelle, j'ai pu prendre note que les membres de la Commission Stasi se sont référés à plusieurs reprises, et de façon positive, à la manière dont les tribunaux québécois composent avec cette notion d'accommodement raisonnable.

Le rapport final de la Commission B&T

Une fois au Québec, et poussé par la curiosité, j'ai découvert que les discussions sur ce sujet des accommodements sont passées, à un certain moment, inaperçues et ne suscitaient aucun intérêt, si intérêt réel il y avait.

On préférait le silence au lieu d'aborder un sujet de nature épineuse, un terrain semé d'embûches et dont les discussions, d'apparence inutiles, ne pouvaient mener nulle part.

En 2006, la Cour suprême de Canada rend un jugement historique dans l'affaire du port du *Kirpan* dans les établissements publics. C'était la goutte manquante pour que le verre puisse déborder dans tous les sens. Après une série de forums consultatifs à travers les quatre coins du Québec, la Commission B&T a rendu public son rapport final le 21 mai 2008.

Identité québécoise : origines du malaise identitaire

Au lieu de parler d'une crise des accommodements , les co-présidents ont parlé plutôt d'une crise de perception.

Ils ont constaté qu'il y a un écart énorme entre les témoignages entendus lors des forums, le discours des gestionnaires rencontrés et les observations de la Commission sur le terrain.

En fait , cet écart de perception est en partie expliqué par les inquiétudes identitaires et le malaise existentiel que vit certains québécois vis-à-vis des immigrants.

Charles Taylor n'a cessé de souligner le désir d'échange des québécois dans le débat : « Il y a peu de sociétés où des gens qui ont dit des choses très dures étaient prêts à entendre ce que les autres leur disaient, at-il dit. Il n'y avait aucune tentative de faire taire les autres. »

Sur ce débat de l'identité québécoise, débat qui nous a beaucoup passionné, le sociologue et historien français Jean Baubérot, fondateur de la sociologie de la laïcité, ajoute dans le même sens, quand on lui avait posé la même question : « A l'heure du regain d'un Islam radical en Occident, nombreux sont les peuples occidentaux, qui se questionnent sur les fondements de leur identité, qu'ils considèrent de plus en plus fragile. Le Québec est une nation sans un État indépendant. Les problèmes des nations sans un État indépendant sont différents des problèmes auxquels font face les États nations où, comme dans le cas de la France, l'État est né avant la nation. Durant la Révolution tranquille, les québécois n'ont pas fait l'inventaire de leur héritage historique et ancestral. C'est ce qui explique peut-être en partie le malaise identitaire qui sévit dans la société québécoise depuis quelques années » (1)

Pour apaiser les craintes incessantes et les peurs inexpliquées de certains québécois de souche face au nombre augmentant des immigrants chaque année, le débat des accommodements raisonnables s'imposait comme une urgence, une priorité inévitable pour assurer l'avenir et le devenir du Québec.

Recul du français : les immigrants sont-ils responsables ?

Parmi les autres débats qui ont suscité notre intérêt pendant les discussions de la Commission, on trouve celui du recul de français au Québec.

A Montréal, tout le monde en parle en faisant allusion aux nouveaux arrivants. Mais jamais les immigrants ont été responsables d'une telle situation comme prétendent certains ignorants.

Qu'ils parlent français ou pas, les immigrants dont 90% détiennent des diplômes supérieurs, ont contribué, et d'une manière exemplaire, dans le

développement économique et social de la très chère Province.

Nous pensons qu'il est temps de se comporter de façon responsable et d'arrêter ce genre de préjugé mal fondé et réducteur. Les immigrants ne sont ni cons ni dupes.

Au contraire, ce sont des compétences très rares que la majorité des employeurs n'ont ni les compétences nécessaires ni la moindre formation interculturelle pour pouvoir les gérer et à bon escient!

Et c'est ici où réside l'incompatibilité flagrante entre marché d'emploi et politique d'immigration. Stocker les compétences étrangères dans des banques de données ne mène nulle part et ne peut servir en aucun cas le Québec pluriel.

Silence...on s'anglicise!

Oui, la situation du français à Montréal est devenue inquiétante. Une simple petite balade au Centre-ville peut nous confirmer ces propos. Que ce soit dans les boutiques, dans les restaurants, dans les Cafés, on se fait souvent servir en anglais au premier. La majorité des affiches sont rédigées en anglais. Et si on écoute le langage des jeunes, là, la situation s'affiche vraiment alarmante.

Pour remédier à ce problème, la majorité voit qu'il faut renforcer la Loi 101 jugée inefficace à cause des modifications périodiques qu'elle a subies. Cette mesure tente de calmer les tensions déjà existantes entre francophones et anglophones.

Un petit survol sur l'histoire du Canada nous montre exactement que ce

A suivre page 7



IMMIGRATION

Le français agonise à Montréal . Les immigrants sont-ils responsables ?

Suite de la page 6



Mario Beaulieu, Président Mouvement Montréal Français

problème du bilinguisme ne date pas d'aujourd'hui et ne peut en aucun cas être lié au nombre augmentant des immigrants.

Lors d'un rassemblement, le 7 juin passé, au parc Jeanne Mance, le «Mouvement Montréal Français» a sonné l'alarme concernant ce recul de la langue française dans la métropole tout en dénonçant l'inaction du gouvernement Charest : « La ministre St. Pierre et Jean Charest prennent les québécois pour des caves avec leur loi 101! » s'est exclamé le président du MMF, Mario Beaulieu. (2)

Menaces de la mondialisation

Muscler et renforcer la Loi 101 oui, mais il n'y a pas seulement que ça à faire!

Les responsables doivent scruter profondément au lieu de flotter simplement à la surface en essayant de cerner le problème dans sa globalité. Car il ne faut pas oublier les menaces imminentes que peut représenter la mondialisation et les enjeux de la diversité culturelle mondiale dans le recul d'une langue ou d'une culture en général.

L'évolution constante du cadre normatif du commerce international, qui forme l'ossature de la mondialisation économique, tend de plus en plus à remettre en cause le rôle que jouent actuellement les États en matière de culture au profit des populations qu'ils représentent.

L'abandon progressif des États, dicté par des tensions externes, entraînerait inévitablement l'application des seules règles du marché au secteur culturel. Autrement dit, une certaine homogénéisation des cultures au profit d'un modèle culturel unique, fondé sur une logique purement économique et commerciale.

Ce qu'il faut préciser, c'est que ce nouveau modèle, applaudi par la majorité, exclurait l'expression des cultures dites non rentables qui se trouvent privées des ressources et des mécanismes de soutien nécessaires à leur expression.

La culture n'est pas une simple marchandise...

Pour lutter contre cette menace, il faut arrêter de penser que la culture est une simple marchandise. Parlant de ce recul de la langue française en rapport étroit avec la nouvelle conjoncture économique, Aurélien Boivin constate que : « On aurait tort d'imputer la faute aux professeurs de français, qui doivent enseigner une matière qui est de moins en moins valorisée, dans le contexte de la mondialisation où l'anglais est la lan-

gue du prestige. (...) Il faut d'abord et avant tout valoriser la langue française au Québec, susciter auprès de nos élèves la fierté de bien parler et de bien écrire cette langue, tant dans son fondement que dans sa structure » (3)

Promouvoir l'interculturalisme : vers une culture citoyenne

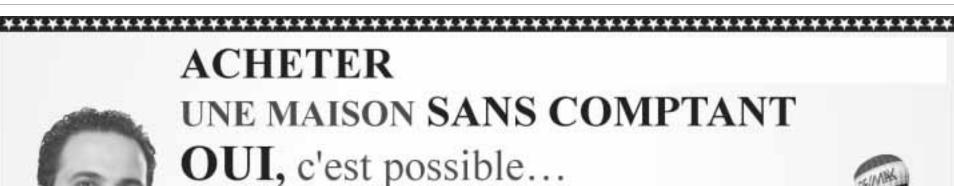
Malgré ses intentions très ambitieuses, le rapport final n'a pas répondu à toutes les attentes. A Hérouxville, par exemple, le maire voit , lors d'une déclaration à la chaîne TVA, que le rapport a complètement raté la cible. A l'encontre de l'Opposition, qui a exigé une Constitution, le gouvernement a pu énumérer les quatre gestes qu'il juge urgents et qui seront posés à court terme. Parmi ces gestes concrets, on trouve celui du renforcement de la francisation avant l'arrivée des immigrants. Autrement dit, les futurs immigrants doivent signer une déclaration dans laquelle ils s'engagent à adhérer aux valeurs communes de la majorité québécoise. L'immigrant doit apprendre le

français et participer à la vie culturelle, économique et politique de la société. En retour, l'État s'engage à faciliter son intégration. Et pour assurer l'édification d'une identité commune, d'une culture citoyenne où tous les Québécois doivent pouvoir s'y reconnaître et s'y épanouir, il faut promouvoir l'interculturalisme. Et le français comme langue publique commune demeure le seul et unique gage pour assurer et développer ce sentiment d'appartenance. Les coprésidents concluent finalement que : « L'identité héritée du passé canadien-français est parfaitement légitime, mais elle ne peut occuper à elle seule l'espace identitaire québécois. Elle doit s'articuler aux autres identités présentes. Selon l'esprit de l'interculturalisme. » (4)

Références:

- (1) Entrevue donnée au journal Voir ;
- (2) Journal Métro du 8 juin 2008;
- (3) Revue Québec français 148, Hiver 2008;
- (4) Rapport abrégé de la Commission B&T, p.79.





SAMI OUESLATI, B.A.A Agent immobilier affilié INFORMEZ-VOUS,
C'EST GRATUIT!



514-374 4000

Appelez-nous, on a la solution pour vous!